



Affaire suivie par : Yvan LE MESLE
Tél. : 02.47.34.40.75
Fax. : 02.47.34.51.26



Monsieur Patrick Michaud
Maire
Mairie de Veigné

Place du Maréchal Leclerc
BP 31
37250 VEIGNE

CEA/LR/DIR/AJ
DO 7 10/05/16



16YYAJ000021

diffusé le : 10/05/16

Monts, le 10 mai 2016

Objet : PLU VEIGNÉ

V/Réf. : PM/JC/CF/EB/16.01.0042

P.J. : Copie courrier du 20 avril 2016 réf PM/2016/URBA/84

Copie courrier du 15 janvier 2016 réf. PM/JC/CF/EB/16.01.0042

Plan

Copie courrier CEA/LR/DIR/AJ DO 3 du 2 février 2016

Monsieur le Maire,

Par votre courrier du 20 avril 2016 ci-joint, vous nous avez transmis le dossier d'arrêt du PLU et je vous en remercie.

Comme indiqué dans ce dernier et suite à entretien avec votre Service urbanisme, je vous confirme les remarques suivantes :

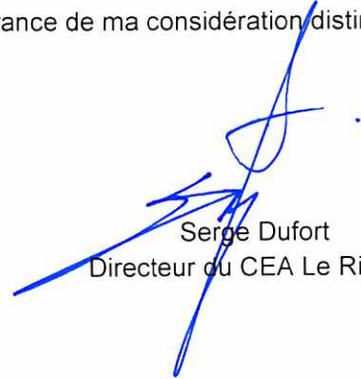
- A notre demande vous avez effectivement étendu la zone NE (cf. courrier du 15/01/2016 PM/JC/CF/EB/16.01.0042 joint) figurant en orange sur le plan joint.
- Cependant en contrepartie (cf. même courrier que précité) une partie de nos terrains actuellement en zone UD ont été intégrés à la zone Np tel que figurant en vert sur le plan.

Par courrier du 2 février 2016 (copie jointe), je vous avais fait part de nos remarques.

Je vous confirme que les terrains situés sur cette zone constituent la passerelle naturelle vers ceux figurant en orange sur le plan et qu'un classement en zone Np rendrait plus difficile des projets d'extension de la plate-forme LAVOISIER située à proximité du Centre (sur la commune de Monts).

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.



Serge Dufort
Directeur du CEA Le Ripault

Copie avec PJ (4) :
Service urbanisme – Mme Emilie BORTOLOTTI